

Public

Prioritairement adressée aux demandeurs d'emploi mais ouvert à tous autres publics sous réserve de places disponibles

Dates

15/01/2024 – 18/07/2024

Durée

603 heures

Votre interlocuteur(trice)

Marie CHETTA – Pôle
Sanitaire et Social
06 17 25 87 95/
mchetta@cesamformation.org

Effectifs

18 apprenants
maximum

Objectif

- Obtenir les compétences nécessaires à l'accompagnement d'adultes en situation de dépendance dans les différents contextes de travail.
- Obtenir des certifications reconnues par les employeurs du secteur visé : le Titre Professionnel Assistant de Vie Dépendance dans sa totalité et le Titre Professionnel Agent d'Accompagnement auprès d'Adultes Dépendants partiellement (Bloc 1 et 2)

Contenu

- Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs (56h)
- Prévention et sécurité de son activité au domicile du particulier employeur (42h)
- Entretien du domicile et du linge : pratique éco-responsables (63h)
- Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap (56h)
- Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap (77h)
- Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap (35h)
- Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap (56h)
- Sauveteur Secouriste du Travail (14h)
- Réussir son parcours de formation vers la certification (56h)
- Savoirs-être professionnels (21h)
- Accompagnement à la fin de vie (21h)
- Options :
 - Spécialisation IPERIA : « Adapter son accompagnement à domicile d'une personne âgée ayant des troubles cognitifs » ou « Adapter l'accompagnement à domicile d'une personne en fonction de son handicap moteur » (63h)
 - PRAP 2S – Certificat d'acteur prévention des risques liés aux activités physiques dans le secteur sanitaire et social (21h)
- Immersion entreprise (210h)

Modalités pédagogiques

- Formation hybride
- Alternance de pédagogie démonstrative et active
- Mises en situation
- Travaux de groupe
- Echanges d'expérience

Modalités de suivi du participant pendant la prestation

Le suivi est assuré par la formatrice référente du groupe



Référente handicap
Catherine Nouvellet

cnouvellet@cesamformation.org

■ Modalités d'évaluation de l'acquisition des compétences

- Evaluation formative en cours de formation
- Epreuve de certification

■ Documents délivrés à l'issue de la prestation

Attestation de formation

■ Profils des intervenants

Formateur-trice expert du domaine

■ Suites de parcours possibles - passerelles

Emploi, autres formations qualifiantes sanitaires et sociales

■ Modalités d'inscription

Prise de contact spontanée :

Marie CHETTA – Formatrice, référente de groupe
06 17 25 87 95 / mchetta@cesamformation.org

■ Prérequis

Aucun pré-requis

■ Coût-s prise-s en charge possible- s

Coût horaire : 14,90 €

Prise en charge possible par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté



Référente handicap
Catherine Nouvellet

cnouvellet@cesamformation.org